

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 828 rendant exécutoire la délibération n° 365/6eL du 12 mai 1967 de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis accordant à « Electricité de Djibouti »: 1° l'autorisation de con- tracter un emprunt: 2° accordant l'aval du Territoire à cet emprunt pour le financement des travaux de réfection du réseau

n° 828

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1967

Date de publication
17 mai 1967

Date du numéro
1 juin 1967

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 365/6° L du 12 mai 1967 de l'Assemblée' Territoriale de la Côte Française des Somalis accordant à «Electricité de Djibouti » 1° L'autorisation de contracter un emprunt : 2° Accoréant l'aval du Territoire à cet emprunt pour le fnancement des travaux de réfection du réseau.